



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'école du Mistral a réalisé une première phase dans sa démarche de revitalisation de sa salle de conditionnement physique

Mont-Joli, le 24 mai 2012 – La Commission scolaire des Phares est heureuse de dévoiler aujourd'hui les résultats de la première phase du processus de revitalisation de la salle de conditionnement physique de l'école du Mistral de Mont-Joli. Hydro-Québec, partenaire majeur de ce projet, a remis à l'école du Mistral une commandite ayant permis l'acquisition de plusieurs nouveaux équipements. Les enseignants responsables du projet désiraient élargir l'accessibilité à la salle de conditionnement physique en l'ouvrant en début de soirée tant au personnel qu'aux élèves de l'école.

« Notre démarche s'inscrit à l'intérieur d'un objectif poursuivi à l'école du Mistral en matière de saines habitudes de vie. Le nouvel horaire d'ouverture de la salle, de 16 h à 17 h, de 3 à 4 jours par semaine, permet aux élèves et membres du personnel intéressés à améliorer leur condition physique de venir s'entraîner après les cours, alors qu'auparavant la salle n'était ouverte à l'entraînement libre que les midis. Cet accès supplémentaire à la salle, de novembre à mai, de même que la disponibilité de nouveaux appareils représentent des avantages considérables pour les utilisateurs. Le nombre d'abonnés pour la présente année nous a révélé qu'il s'agissait bien d'un besoin », affirme M. Harold Caissy, enseignant en éducation physique à l'école du Mistral.

La salle de conditionnement physique de l'école du Mistral est désormais enrichie de deux appareils *Stairmasters*, d'un tapis roulant, de quatre vélos stationnaires, de deux appareils de musculation (*Smithmachine*) et d'haltères supplémentaires, en plus des réparations apportées à quelques appareils.

« Notre priorité, pour la prochaine année, est d'intéresser le plus grand nombre d'élèves à la possibilité de s'entraîner dans une salle plus performante et offrant un équipement des plus complets. Toute l'école en bénéficiera. Nous voulons également continuer d'améliorer cet équipement, notamment pour offrir un environnement de premier



choix aux élèves fréquentant les programmes de Sports études hockey et d'Enrichissement football que nous offrons », précise M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

La Commission scolaire des Phares remercie Hydro-Québec pour sa participation dans la réalisation de ce projet. Les demandes privilégiées dans le cadre de la *Politique d'octroi des dons et commandites d'Hydro-Québec*, volet « Éducation », concernent notamment l'accès aux infrastructures sportives des établissements d'enseignement.

-30-

Source : M. Renaud Bouillon
Directeur
École du Mistral
418 775-7206

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

